

## RAPPORT D'ACTIVITES 2010

### Activités de terrain

#### 1. Diffusion de la technique de production de sel solaire en Sierra Leone

En février 2010, le projet a initié la communauté village de Fogbo en Sierra Leone, à la technique de production de sel solaire sur bâche qui permet de réduire considérablement la coupe du bois pour des besoins énergétiques et d'augmenter les rendements. Pendant la séance de formation, 4 bâches de 10m<sup>2</sup> chacune ont permis de produire 60kg de sel en une journée. Cette technique intéresse la FAO qui propose d'appuyer la Direction des Forêts à partir du mois de Novembre 2010 à travers l'organisation des communautés en Groupements de producteurs qui bénéficieront de financement pour les intrants.



Technique de production de sel solaire sur bâche introduite par IMAO



Technique traditionnelle de production de sel par cuisson

#### 2. Construction des fours améliorés en Guinée Bissau

Le projet IMAO a finalisé 2 fours améliorés sur quatre prévus. L'inauguration de ces fours a été une occasion de communiquer autour du projet. L'évènement a été couvert par la télévision nationale de Guinée Bissau.

INITIATIVE MANGROVE EN AFRIQUE DE L'OUEST -IMAO-

Les groupements de femmes (Walam Miweli de Canamine et Association des femmes de Cacine) très actifs dans la région, de concert avec les communautés de pêcheurs se sont mobilisés pour la réduction voir l'arrêt de la coupe du bois de mangrove pour le fumage des poissons.

Un module de formation sur les techniques de gestion et de redistribution des revenus issus de la gestion des fours est en préparation. Les membres du comité de gestion ont déjà été identifiés. Parmi ceux-ci figurent : le Regle de Cacine, les présidentes des différents groupements des femmes, l'association des jeunes pour la conservation de la mangrove. Le Point Focal IMAO (IBAP) et le Bureau Wetlands de Bissau font le suivi de cette activité.



*Fours améliorés pour le fumage du poisson à Cacine et Canamine en Guinée Bissau*



## Charte régionale et plan d'action

Résultat : Les politiques nationales sont renforcées afin de mettre en œuvre un plan d'action et une politique régionale de gestion de la mangrove est formulée et approuvée par les différents pays à travers une médiation impliquant le PRCM.

### 1. Concertations nationales autour de la Charte et du plan d'action

A la suite d'une analyse documentaire et de la réalisation de concertation nationales, un projet de Charte et de Plans d'actions a été proposé par une équipe de consultants. Une tournée du comité de pilotage du projet a été organisée dans les différents pays pour participer aux ateliers nationaux de validation, faire le lobbying, discuter des modalités pratiques de signature de la charte et de la mise en œuvre du plan d'action.

Les ateliers ont regroupé des experts en mangrove, des juristes et macro-économistes des différents ministères de l'environnement, de la pêche, du tourisme, de l'agriculture, de la défense (ou de la marine nationale), de la décentralisation, des mines, de l'hydraulique, de la planification de l'aménagement du territoire. Ont également pris part, les parlementaires et élus locaux en charge de l'environnement, les partenaires membres du PRCM (FIBA, WWF, CSRP et unité de coordination du PRCM) les institutions de recherches, des universitaires, les ONG, les représentants des communautés locales.

Les ateliers ont été organisés d'abord en plénières où sont présentés l'Avant-projet de charte et plan d'actions et ensuite en travaux de groupes où sont discutés et améliorés les contenus des documents.

Les principaux résultats atteints :

- Le contexte et le processus d'élaboration de la charte et du plan d'action sont bien compris par les participants ;
- Le contenu de la Charte est adapté aux priorités nationales définies pour la gestion de la mangrove ;
- La charte est en adéquation avec les législations nationales sur l'environnement ;
- Les procédures adéquates d'adoption au niveau ministériel sont identifiées et prises en charge par les institutions point focal du projet ;
- Le Plan d'action régional prend en compte les priorités nationales ;
- En synergie avec les priorités nationales, des orientations sont données pour une meilleure appropriation du Plan d'actions et pour le financement de sa mise en œuvre.



INITIATIVE MANGROVE EN AFRIQUE DE L'OUEST -IMAO-

Pour la République de Gambie  
Honorable Jato S. SILLAH

Minister of Forestry and the Environment

Pour la République de Guinée-Bissau  
Son Excellence M. Barros Bacar BANJAÏ

Ministre de l'Agriculture et  
Développement Rural

Pour la République de Guinée  
Son Excellence M. Georges Niankoye DELAMOU

Ministre de l'Environnement, des Eaux et  
Forêts et du Développement Durable

Pour la République Islamique de Mauritanie  
Son Excellence M. Housseinou Hamady BA

Ministre Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de  
l'Environnement et du Développement Durable

Pour la République du Sénégal  
Son Excellence M. Djibo Laity KA

Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement,  
de la Protection de la Nature,

Pour la République de Sierra Leone  
Honorable Saïm SESSAY  
Date: \_\_\_\_\_  
Minister of Agriculture,  
Forestry and Food Security



signature de la charte mangrove à  
Nouakchott

## Communication autour du projet

La charte et les résultats de terrain sont largement diffusés dans les pays du PRCM, de la CEDEAO et de l'UEMOA afin de chercher des synergies avec toutes les initiatives visant la gestion durable des écosystèmes côtiers (CCLME, PACO Forêt, ACCC, ...). En particulier, la charte et les résultats de terrain ont été diffusés à l'occasion de plusieurs manifestations notamment :

- La réunion annuelle de l'UICN PACO Forêt à Sogakofé (26-30 avril 2010)
- la réunion des parlementaires (APPEL) tenue à Dakar (19-22 mai 2010)
- la célébration de la Journée Mondiale de la Biodiversité (22 mai),
- le Forum de Nouakchott durant lequel un panel a été organisé (27-30 juin)
- Exposition des réalisations du projet (paravents et Kakemonos) durant le Forum de Nouakchott et le symposium sur les changements climatiques organisé par le Centre de Suivi Ecologique du Sénégal
- ...

Des interviews sur la problématique de la conservation de la mangrove ont été accordées à plusieurs radios et télévisions : BBC, TV5, Africa 24, ... La presse écrite a relayé plusieurs événements du projet. En voici quelques liens.

<http://afrique.wetlands.org/Cequenousfaisons/ProtectingtheWestAfricanMangroves/MangroveCharterforWestAfrica/tabid/2254/language/fr-FR/Default.aspx>

[http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/info\\_paco/?5719/La-Charte-Mangrove--Cinq-pays-de-lAfrique-de-lOuest-sengagent-dans-la-conservation-de-la-mangrove](http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/info_paco/?5719/La-Charte-Mangrove--Cinq-pays-de-lAfrique-de-lOuest-sengagent-dans-la-conservation-de-la-mangrove)

<http://www.quotidien-nouakchott.com/signature-charte-regionale-gestion-des-mangroves-pour-une-conservation-durable-des-ecosystemes-mangr>

[http://www.prcmarine.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=882:six-pays-de-lafrique-de-louest-sengagent-dans-la-conservation-de-la-mangrove-&catid=51:actualit&Itemid=452](http://www.prcmarine.org/index.php?option=com_content&view=article&id=882:six-pays-de-lafrique-de-louest-sengagent-dans-la-conservation-de-la-mangrove-&catid=51:actualit&Itemid=452)

<http://www.reussirbusiness.com/9658-AFRIQUE-DE-L-OUEST-CHARTE.html>

[http://www.sendeveloppementlocal.com/CHARTE-ET-PLAN-D-ACTION-POUR-LA-MANGROVE-Le-Senegal-invite-a-la-ratifier\\_a2788.html](http://www.sendeveloppementlocal.com/CHARTE-ET-PLAN-D-ACTION-POUR-LA-MANGROVE-Le-Senegal-invite-a-la-ratifier_a2788.html)

<http://www.environnement-afrique.info/?A-PROPOS-DE-L-AVANT-PROJET-DE>

INITIATIVE MANGROVE EN AFRIQUE DE L'OUEST -IMAO-

<http://www.actualites-news-environnement.com/23114-mangroves-Afrique-Ouest.html>



Exposition photos lors du Forum de Nouakchott



INITIATIVE MANGROVE EN AFRIQUE DE L'OUEST -IMAO-

## **Collaboration du projet avec l'Institut des Sciences de l'Environnement**

L'IMAO a participé à l'encadrement d'un mémoire de D.E.A. sur le thème « Exploitation des ressources naturelles et état actuel de l'écosystème mangrove dans le terroir Diola de Siganar, Communauté rurale d'Oukout, Basse Casamance ». Ce mémoire a été soutenu avec succès le 31 juillet 2010 à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

## **Evaluation du projet IMAO**

Ce processus est en cours : les termes de référence, le chronogramme, le budget ainsi que les consultants sont identifiés.



INITIATIVE MANGROVE EN AFRIQUE DE L'OUEST -IMAO-

**TABLEAU SYNOPTIQUE DU NIVEAU DE REALISATION 2010**

STRATEGIES		ACTIVITES A MENER	PAYS	PERIODE	Niveau d'exécution
<b>Transfert de connaissances des communautés à l'échelle régionale et mise en place des conditions motivantes pour la bonne gestion de la mangrove</b>	Actions de restauration/conservation sont mises en œuvre et les revenus des communautés sont augmentés	Développer des projets de démonstration pouvant servir comme exemple dans le plan d'actions	Sel solaire en Sierra Leone Fours améliorés en Guinée Bissau	Février Mai	100% 50%
		Rechercher des financements pour mettre en œuvre le plan d'actions	Bailleurs nationaux et internationaux	Toute l'année	20%
<b>Elaboration d'un plan d'actions régional</b>	Les acteurs clés ont entamé un processus de formulation d'un plan d'actions	Adoption du plan d'actions régional qui soutient les initiatives locales de conservation de la mangrove	Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry et Sierra Leone	Février - Juin	100%
<b>Renforcement des politiques nationales et régionales</b>	La charte régionale est approuvée	Adoption de la charte régionale	Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry et Sierra Leone	Février - Juin	100%



**INITIATIVE MANGROVE EN AFRIQUE DE L'OUEST -IMAO-**